



Sous la présidence de Messieurs Christophe VIDAL et Jean-Marc BOUDOU, Vice-Présidents de Saint-Flour Communauté, la commission intercommunale thématique Déchets s'est déroulée en salle des conférences du village d'entreprises le lundi 15 mars 2021 à 17h00. Conformément à la délibération du 13 janvier 2021 du conseil communautaire, les membres titulaires de la commission déchets étaient conviés à cette réunion.

L'ordre du jour a été le suivant comme prévu à la convocation adressée le 5 mars :

- Collecte des plastiques agricoles : modalités d'organisation
- Collecte des déchets verts : modalités d'organisation
- Evaluation technique et financière de la nouvelle organisation du service collecte
- Questions diverses.

Trois agents communautaires du service de collecte assistent également à cette commission : M. Francis AMOUROUX, M. Stéphane CHASSANG et M. Gilles BERTRAND.

Monsieur Olivier REVERSAT est désigné secrétaire de séance.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (ANNEXE 1).

Les supports de présentation sont annexés au présent compte-rendu (ANNEXE 2)

Adoption du compte-rendu de la séance du 8 février 2021

Le compte-rendu de la séance du 8 février 2021 est approuvé

Collecte des plastiques agricoles : modalités d'organisation

Julie Frogneux, responsable du service de gestion des déchets de Saint-Flour Communauté, présente l'organisation actuelle de la collecte des plastiques agricoles.

Face à la baisse des soutiens alloués à cette collecte par Adivalor, une réflexion pourrait être initiée afin de diminuer le reste à charge de ce service pour Saint-Flour Communauté. Cette démarche est sous tendue par la volonté d'harmoniser le niveau de service sur l'ensemble du territoire : pour partie de Saint-Flour Communauté et historiquement, les points de collecte sont encore situés dans chacune des communes alors que pour une autre partie, ces points ont d'ores et déjà été regroupés, par secteurs, en lien avec les agriculteurs concernés.

Dans ces conditions, tout en poursuivant la volonté de préserver un niveau de service communautaire qualitatif de manière identique sur l'ensemble de la communauté de communes, deux hypothèses de travail se font jour :

↳ Hypothèse 1 : un regroupement d'un certain nombre de points de collecte permettant de diminuer les frais de regroupement. Ce travail nécessite concertation préalable et anticipation dans le calendrier afin que les agriculteurs soient parfaitement informés des modifications apportées.

↳ Hypothèse 2 : un maintien à l'identique de cette organisation, Saint-Flour Communauté assurant la prise en charge de la hausse du cout du service.

SYNTHESE : Les élus de la commission craignent une démobilisation des agriculteurs et optent pour l'hypothèse 2 (maintien à l'identique) pour l'année 2021. Afin de mener un travail de concertation avec les agriculteurs et les maires concernés, ils décident de constituer un groupe de travail pour revoir le maillage des points de collecte pour l'année 2022. Bernard Maury, Christophe Vidal, Olivier Reversat et Nathalie Lesteven en feront partie.

Collecte des déchets verts : modalités d'organisation

Julie Frogneux présente l'organisation actuelle de la collecte des déchets verts. Le SYTEC dispose et assure le vidage de 12 bennes réparties sur le territoire de Saint-Flour Communauté. Saint-Flour Communauté complète ce maillage par des bennes supplémentaires et une collecte en bac à Saint-Flour de mai à novembre. Les membres de la commission sont invités à débattre du maintien ou non de ces prestations.

SYNTHESE : La collecte des déchets verts sera reconduite sur 2021 dans les mêmes modalités que les années précédentes, en axant la communication sur le développement de la gestion in situ des déchets verts (compostage, paillage, mulching,...).

Evaluation technique et financière de la nouvelle organisation du service de collecte Des déchets ménagers et assimilés

Julie Frogneux présente le bilan technique de la nouvelle organisation. Evelyne Bonnal, directrice des ressources humaines propose un premier bilan RH et Muriel Vedrines, directrice adjointe des finances, présente une synthèse financière. Les bilans ont été réalisés en comparant l'année 2020 (première année qui a vu la mise en place de l'organisation actuelle) à l'année 2018 (dernière année soumise à l'ancien dispositif). Dans sa première année pleine de fonctionnement, la nouvelle organisation a notamment permis un meilleur remplissage des camions de collecte, une économie de l'ordre de 15% de la consommation de gasoil et une économie en charge de personnel avec 2 agents en moins.

SYNTHESE : Les impacts de la nouvelle organisation représentent une économie de 61 000 € sur un budget d'environ 3 millions d'euros. Le travail d'ajustement doit néanmoins être poursuivi et une attention doit être portée à la qualité de la collecte sélective. Céline Charriaud, Présidente de Saint-Flour Communauté, a conclu la séance en soulignant que les attentes réglementaires à venir concernant la tarification incitative, l'extension des consignes de tri et la valorisation des biodéchets vont entraîner une plus forte mutation du service encore, sur laquelle travailleront les élus de cette commission en lien avec les élus des deux autres communautés de communes membres du SYTEC.

Questions diverses

M. Gilles BERTRAND, agent de collecte, prend la parole pour souligner qu'il existe encore des situations où les véhicules de collecte réalisent des marches arrières sur le territoire et que le travail de suppression de ces marches arrières doit se poursuivre.

A Saint-Flour, le 25 mars 2021,

Le Vice-Président,

Christophe VIDAL



LISTE DES ANNEXES :

Annexe 1 : feuille de présence

Annexe 2 : support de présentation Commission intercommunale thématique Déchets